

Université de Moncton

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 22 août 1969.

SONT PRESENTS: M. le Juge Adrien Cormier
Me Adélarde Savoie
M. Médard Colette
M. Aurèle Arsenault
M. Arthur Pinet
Père Maurice Chamard
M. Georges Citarella
Me Alfred Landry
M. Claude Chiasson
M. Laurier Thibault
M. Marcel Sormany
M. le Juge Claudius Léger
Père Oneil Ferguson
Père Clarence Cormier
M. Hector Frenette

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par le Père Oneil Ferguson que le procès-verbal de la réunion tenue le 27 avril 1969 soit accepté. Adopté.

Il est proposé par M. Aurèle Arsenault et appuyé par le Père Clarence Cormier que les procès-verbaux suivants du Comité Exécutif soient acceptés tels que présentés: 27 avril, 9 et 22 mai, 13 juin et 17 juillet 1969. Adopté.

1 - AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX:

A) Ecole de Commerce:

Monsieur le Recteur informe l'assemblée que le contrat pour la construction de l'Ecole de Commerce a été accordé et que celle-ci est définitivement commencée.

B) Sociologie:

L'assemblée est informée qu'un nouveau professeur de sociologie, muni du doctorat, est déjà sur les lieux pour la prochaine année académique et que des dispositions seront prises afin de permettre aux anciens étudiants de l'Université de Moncton, inscrits l'an dernier au programme de maîtrise en sociologie, de terminer leur cours.

2 - CORRESPONDANCE:

Monsieur Hector Frenette fait lecture d'une lettre reçue de M. Gilbert Finn motivant son absence.

Monsieur Frenette mentionne également la réception d'une lettre de M. Jean Cormier ainsi que de M. Jacques Desrosiers demandant au Conseil des Gouverneurs de réviser le cas de leur non-admission à l'Université.

3 RAPPORT DE M. LE RECTEUR:

A) Collation des grades:

M. le Recteur mentionne le succès obtenu lors de la collation des grades pour l'année académique 1969-70, cérémonie qui fut une des plus impressionnantes depuis la fondation de l'Université de Moncton.

B) Rapport de la Commission Wright-Normandin:

Des soumissions furent demandées pour la publication de ce rapport. Celui-ci sera publié d'ici deux mois environ.

C) Ecole de Commerce:

Le contrat concernant la construction de l'édifice de l'Ecole de Commerce fut accordé au plus bas soumissionnaire; celle-ci devrait être terminée pour le mois d'août 1970.

D) Session des cours d'été:

La session des cours d'été a remporté un succès évident. Cette année 1,100 étudiants se sont inscrits à ces cours.

E) Ouverture officielle du Pavillon Taillon:

Cette ouverture fut bien organisée et très bien réussie. Celle-ci a constitué un hommage émouvant à l'endroit du Frère Léopold Taillon.

4 - NOMINATIONS:

A) Vice-Recteur académique:

Les noms de MM. Georges Citarella, Guy Dumas et Helmut Schweiger sont cités comme candidats sérieux pour remplir le poste de Vice-Recteur académique. Quant au Docteur Roland Cloutier, Vice-Recteur de l'Université Laurentienne, Sudbury, celui-ci n'est pas en mesure de nous donner une réponse définitive immédiatement.

En attendant le choix d'un Vice-Recteur académique permanent, monsieur Victor Ross a bien voulu accepter de cumuler les fonctions de Doyen de la faculté des Sciences et de Vice-Recteur académique intérimaire.

Il est proposé par monsieur Arthur Pinet et appuyé par le Père Oneil Ferguson que monsieur Victor Ross soit nommé Vice-Recteur académique intérimaire. Adopté.

B) Ecole de Commerce:

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par le Père Clarence Cormier que monsieur Jean Colette soit nommé Directeur de l'Ecole de Commerce pour une période d'un an, quitte à confirmer sa nomination au besoin cette période terminée. Adopté.

C) Ecole de Psychologie-Education:

Il est proposé par M. Laurier Thibault et appuyé par M. le Juge Claudius Léger que le terme du Père Roland Soucie comme Directeur de l'Ecole de Psychologie-Education soit prolongé d'un an, et que le Père Soucie agisse en plus comme chef du Département d'éducation.

D) Vice-Doyen de la faculté des Sciences:

Il est proposé par M. le Juge Claudius Léger et appuyé par Me Alfred Landry que M. Léonard Leblanc soit nommé Vice-Doyen de la faculté des Sciences pour une période de trois ans. Adopté.

5 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ACADEMIQUE:

Monsieur Victor Ross fait rapport concernant le personnel dans le secteur académique. Celui-ci informe également l'assemblée que des mesures sont prises afin de permettre aux étudiants inscrits au programme de maîtrise l'an dernier, de continuer leurs études en vue de l'obtention de leur maîtrise.

Monsieur Ross fait également rapport du travail fait à date relativement à l'organisation de la journée pédagogique.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ADMINISTRATIF:

Monsieur Médard Colette présente et explique les états financiers 1968-69 de l'Université de Moncton ainsi que le budget pour l'année fiscale 1969-70.

Il est proposé par M. le Juge Claudius Léger et appuyé par le Père O'Neil Ferguson que les états financiers 1968-69 ainsi que le budget 1969-70 soient acceptés tels que présentés, quitte à vérification par les vérificateurs de l'Université en ce qui concerne les états financiers. Adopté.

Il est également proposé par M. le Juge Claudius Léger et appuyé par Me Alfred Landry que soit faite une dépense supplémentaire de \$32,000.00 pour l'installation d'un système de climatisation dans l'édifice du commerce. Adopté.

7 - RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL:

Monsieur Hector Frenette présente un rapport statistique des étudiants admis ou réadmissibles pour l'année académique 1969-70. Ce rapport démontre une augmentation d'environ 12% comparativement à l'année dernière.

8 - RAPPORT SUR LA CAMPAGNE FINANCIERE:

Monsieur William Boucher fait un rapport des activités réalisées dans ce domaine et présente un rapport des revenus nets pour l'année fiscale 1968-69.

9 - PROGRAMME D'EDUCATION PHYSIQUE:

Il est proposé par M. le Juge Claudius Léger et appuyé par M. Laurier Thibault que le programme d'éducation physique conduisant au baccalauréat soit mis en application à compter de la prochaine académique. Adopté.

10 - DIVERS:

A) Commission de planification académique:

Le Père Jules Léger, professeur d'histoire à la faculté des arts, est mis à la disposition de la Commission de planification académique pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Recteur mentionne que cette Commission fournira un rapport avant la fin de la présente année académique. Un budget de \$70,000.00 est prévu pour les travaux de cette Commission; la majeure partie de cette somme sera payée par la Commission de l'Enseignement supérieur du Nouveau Brunswick.

B) Résolution pour le bon fonctionnement de l'Université:

Il est proposé par M. Georges Citarella et appuyé par Me Alfred Landry qu'une résolution pour le bon fonctionnement de l'Université soit passée, et qu'une copie de celle-ci soit envoyée à chaque étudiant admis à l'Université. Adopté. (voir annexe "A")

On mentionne également que le public devrait être informé à l'endroit de certaines activités pouvant accompagner la contestation.

C) Perception des cotisations d'associations internes:

Monsieur le Recteur fait lecture d'une lettre provenant d'un groupe d'étudiants désireux de se retirer de la F.E.U.M.

Il est proposé par le Père Oneil Ferguson et appuyé par M. Marcel Sormany que le Comité Exécutif soit mandaté de régler ce problème en temps et lieu.

11 - COMITE SUPERIEUR DES ADMISSIONS:

Il est proposé par le Père Clarence Cormier et appuyé par M. Arthur Pinet que toutes les Questions concernant l'admission des étudiants soient laissées au Comité Supérieur des Admissions, conformément aux statuts et règlements. Adopté.

12 - MAISON DE LA CULTURE:

Le Recteur demande aussi l'avis des membres du Conseil quant à la ligne de conduite qu'il devait suivre au sujet du projet d'une Maison de la Culture qui serait érigée sur le campus de l'Université par le Gouvernement français. Une résolution a déjà été adoptée par le Conseil autorisant la cession d'un terrain par un bail de 99 ans. Cependant, plusieurs des besoins qui existaient au moment où cette demande a été adressée à la France sont maintenant disparus. Nous n'avions en 1967 aucun amphithéâtre pouvant servir au cinéma et au théâtre. Il y en a présentement deux sur le campus. Le projet initial d'une Maison de la Culture, tel qu'on nous l'a présenté, ne semble pas répondre à nos besoins actuels. Il fut donc proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par Père Oneil Ferguson que le Recteur rencontre le nouveau consul français, M. Ribordy, pour discuter de ce problème et de soumettre un prochain rapport au Conseil des Gouverneurs. Adopté.

L'ajournement est ensuite proposé et adopté à l'unanimité.

M. le Juge Adrien Cormier,
Président.

Hector Frenette, Secrétaire..